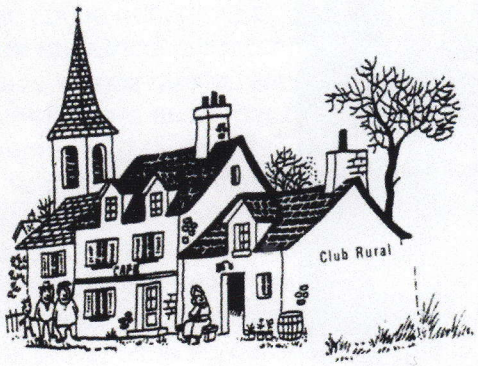
Edition spéciale - septembre 2005

ISSN 0758 296 X

CLUBS RURAUX 44

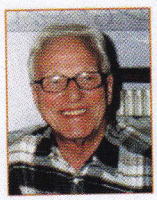
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CLUBS DES AÎNÉS RURAUX

2 impasse de l'Espéranto
44800 SAINT-HERBLAIN



Édition spéciale

Éditorial



La réalisation d'un projet concernant la conservation du patrimoine végétal et la transmission de la mémoire collective est l'œuvre de la Fédération des Aînés Ruraux.

Un Verger conservatoire de pommiers

Celui-ci est l'affaire de tous les Aînés Ruraux, c'est d'ailleurs grâce à leur participation bénévole qu'il a pu être réalisé.

L'objectif n'est pas seulement la conservation de fruits, c'est aussi :



- la transmission de l'information, documentation, démonstration *(greffage, écussonnage, taille, entretien, traitement...)*,
- la visite des personnes intéressées, y compris des scolaires et bien d'autres,
- la transformation des fruits *(jus de pommes, gelée...)*.

Ce projet représentait de même une multitude de forces et l'ensemble de ces forces est gigantesque :

- **Force d'amitié,** de démocratie, de liberté, d'épanouissement personnel, de mobilisation (vous l'avez tous montré dans la réalisation de ce projet : défrichement du terrain, plantation, entretien de ce Verger sans problème).
- **Force de savoir-faire,** prêt à être transmis aux plus jeunes et utilisé pour la bonne cause.
- **Force d'action et d'animation ;** vous le démontrez lors de la Fête de la Pomme.
- **Force de solidarité inter-générations ;** visites de scolaires et autres.
- **Force de communication ;** le Verger est une image de marque ; par exemple, lors des Journées Nationales à Beaune en 1992, il nous a été demandé de faire un exposé sur cette réalisation qui intéressait plusieurs fédérations départementales.
- **Force de vitalité ;** le Verger représente une certaine vitalité des retraités qui prouve que ***nous sommes Retraités mais pas en Retrait !***

Marcel Carlier
Président de 1990 à 1996

Les Aînés Ruraux

Verger ouvert à tous.
Visites : le 1er mercredi de chaque mois, de janvier à octobre, de 15 h à 18 h

Pourquoi ce Verger ?

En 1989, la Fédération départementale des Clubs d'Aînés Ruraux de Loire-Atlantique tient particulièrement à sauvegarder le patrimoine local.

Elle recherche un thème mobilisateur pour les Aînés Ruraux, une action qui garderait la mémoire du passé et qui se prolongerait dans l'avenir. En fait, elle s'est engagée dans ce sens en créant le Verger de Sauvegarde du Parc de la Garenne à Nort-sur-Erdre.

Qui en a eu l'idée ?

Joseph Ripoche, ancien administrateur MSA et retraité arboriculteur, avec Marie Landais, assistante sociale retraitée de la MSA ayant travaillé à Nort-sur-Erdre, en discutèrent, pensant qu'il y aurait peut-être là une activité intéressante pour les Aînés Ruraux.



De gauche à droite : Joseph Ripoche, Marcel Carlier, Marie Landais

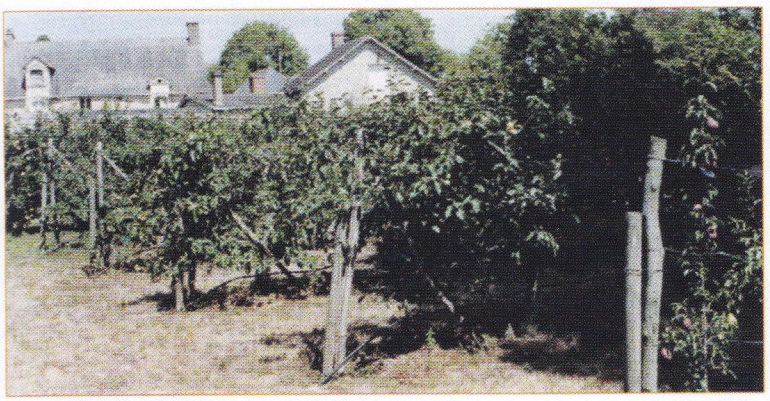
Ils en firent part au président de la Fédération départementale de l'époque, Francis Lemasson, qui retint l'idée de "Créer un Verger de Sauvegarde".

C'est en mai 1990 que Marcel Carlier, nouveau président de la Fédération départementale, signa la convention d'occupation du domaine privé communal du Parc de la Garenne à Nort-sur-Erdre, avec le maire Xavier Amossé.

Une Charte fut alors établie, notifiant les engagements de l'une et l'autre des parties, la durée de la convention et la résiliation possible.

Un terrain de 3 341 m² fut mis gracieusement à la disposition des Aînés Ruraux pour une durée de 12 ans, avec tacite reconduction pour une période identique et pour la plantation d'arbres fruitiers.

Quel en était l'objectif ?



Le Verger en 2005

- Donner une activité aux adhérents (intéressés) des clubs Aînés Ruraux.
- Conserver le patrimoine pomologique local.
- Transmettre la mémoire collective et le savoir-faire aux autres générations.

Comment s'est-il réalisé ?

La Fédération départementale fit alors appel à tous les Clubs, leur faisant part du projet. Très vite, des équipes de bénévoles se constituèrent pour défricher, préparer le terrain ; c'est ainsi qu'en septembre 1990, 300 porte-greffes furent plantés.

En août 1991, on écussonna un certain nombre de plants et en mars 1992, on greffa les autres.

Les greffons nous furent apportés par les gens des clubs, recueillis dans leurs vieux vergers. De 70 variétés au départ, *(dont certaines, inconnues, ne figurent dans aucun catalogue et qui malgré tout sont fort appréciées)*, le Verger compte maintenant 182 variétés, identifiées et répertoriées. Chaque pommier porte son nom et chaque variété est répertoriée sur des panneaux.



C'est au pied du mur qu'on voit... Francis Lemasson

Pour faire vivre ce Verger, il a fallu transformer un vieux poulailler en petite salle de réunion et en atelier. Puis en 1995, un grand auvent a été construit permettant d'accueillir les visiteurs.

La Fédération départementale informa alors différents organismes du Département de ce projet. L'idée intéressa et fut retenue. Des subventions nous furent accordées par le Conseil Général, Groupama, le Crédit Agricole, la MSA, la Chambre d'Agriculture et la Municipalité de Nort-sur-Erdre.

Le principal bâtiment auvent fut inauguré en septembre 1995, en présence du président de la Fédération nationale des Clubs d'Aînés Ruraux, Monsieur Donat, et des différents partenaires.

Comment est-il géré ?

La Fédération départementale des Clubs d'Aînés Ruraux assure la gestion de ce Verger. Pour cela, un comité de gestion, en place depuis le début de la création, s'assure de la bonne marche du Verger, son orientation et son financement.

Jacques de Kerangat, vice-président de la Fédération, en est actuellement le responsable.

Très vite, le Verger a atteint une certaine notoriété. Par l'intermédiaire de Fernand Potiron, arboriculteur, un stand aux Floralies de Nantes, en mai 1994 et 1999, nous fut gracieusement offert.

La Fédération nationale en ayant informé toutes les Fédérations départementales, ce fut un moyen de faire connaître le Verger et aussi les Aînés Ruraux. C'est ainsi que nous recevons du courrier de tous les coins de France.

Nous échangeons nos expériences avec les autres Vergers Conservatoires, les Croqueurs de Pommes, Les Jardins de France, et autres associations...

Nous répondons à toutes demandes sous forme de visites du Verger, de conseils, d'expositions, de dégustations...



Aucune réalisation sans discussion préalable...

Nous recevons des visites de plusieurs départements. Toutes générations sont représentées.

Nous avons reçu des étudiants Allemands, des Roumains, des stagiaires d'Intermarché, des jeunes des lycées techniques, des enfants des écoles.

L'Office du Tourisme de Nort-sur-Erdre nous envoie aussi des visiteurs.

Les visites sont gratuites et une dégustation de pommes est offerte.

Comment évolue-t-il ?

En 1995, une installation d'arrosage par goutte à goutte a été réalisée.

Pour les besoins d'entretien et la conservation des fruits, un local a été construit en 2002 et une chambre froide a été installée en 2003. Cette dernière permet de garder des pommes saines et belles pour les démonstrations et expositions.

Les travaux de construction et d'aménagement sont toujours faits par des bénévoles en utilisant les compétences des uns et des autres.

En octobre 2002, le Verger prend de l'extension. Suite aux contacts et à la bonne relation avec la Municipalité de Nort-sur-Erdre, un terrain attenant au Verger d'origine est mis à notre disposition dans les mêmes conditions que celles existantes, l'objet étant de planter des poiriers de variétés anciennes à sauvegarder, de la même façon que les pommiers.

Cette opération a été menée avec l'aide bénévole des Aînés Ruraux et des techniciens. Actuellement, 70 poiriers représentent 50 variétés.

Comment est-il entretenu ?

Michel Briot, ingénieur retraité de la Chambre d'Agriculture, spécialiste des fraises et des pommes, est venu rejoindre Joseph Ripoche. Depuis 2004, Jean-Pierre Cossard (retraité du Contrôle Laitier) et Gabriel Hérault (retraité de cooopérative fruitière) sont venus grossir l'équipe ; ils se complètent et s'accordent dans la technicité. Au Verger, ils font un travail de recherche visant à améliorer traitement et qualité.



Un cours pratique de greffe

Au Verger, on travaille sur des basses tiges, les fruits arrivent en 3 ans et sont faciles à cueillir ; on traite au minimum, on fait ce qu'on appelle "la lutte intégrée" en fortifiant l'arbre par l'amendement après analyse du sol. On utilise des produits les moins toxiques et quand il faut ; on ne recherche pas la rentabilité mais la production de belles pommes qu'on peut croquer sans crainte.

Nous avons planté des arbres étalons qui nous permettent de distribuer des greffons. De même, nous élevons des pommiers qui sont vendus à la Fête de la Pomme et livrés en décembre. Les techniciens ont créé une pomme qu'ils ont appelée "La Reinette de la Garenne".

Nous ne manquons pas de main d'œuvre : 2 fois par mois, une équipe de 4 personnes venant des Clubs du département vient y travailler sous la conduite d'un technicien.

La Fête de la Pomme

Tous les ans, le dernier samedi de septembre "La Fête de la Pomme" se déroule au Verger, dans le Parc de La Garenne.

L'entrée est gratuite et ouverte à tout public. L'animation est assurée par les équipes de bénévoles des Clubs.

Le programme est varié : exposition, visite guidée du Verger, stand avec conseils et dégustation de pommes.

Toutes les générations s'y retrouvent en arpentant le Parc de la Garenne, qui à cette occasion accueille vide-greniers et marché du Terroir.

Le Kir du Verger est offert aux personnalités et à tous les collaborateurs.

Les visiteurs peuvent se restaurer avec crêpes, galettes, gâteaux aux pommes confectionnés par les Clubs. Et "l'Alize" *, ainsi que le jus de pommes, sont fort appréciés.

Des pots de gelée de pommes sont confectionnés, des cageots de pommes sont mis en tombola, une vente de pommiers est proposée ; on passe commande, la livraison est prévue en décembre.

** "l'Alize" : gâteau que les paysans faisaient après la cuisson de leur pain, en prélevant de la pâte et en y ajoutant du sucre et une pomme.*

Textes rédigés par Jacques de Kérangat et Marie Landais